

Page: 1/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 21.12.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Urine Scale and Limescale Remover

· Code du produit: 11980, 11982

• <u>UFI:</u> 4YU1-T0P1-200D-A2TP

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la

<u>préparation</u> Nettoyant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH

AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH
Lechstraße 28
D 90451 Nürnberg

Tel. +49(0)911 - 642960
Fax. +49(0)911 - 644456
e-mail info@akemi.de

Service chargé des

renseignements: Laboratoire

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik

GmbH

Tel. +49(0)911-64296-59 Horaires de bureau :

du Lundi au Jeudi de 7:30 à 16:30

le Vendredi de 7:30 à 13:30

ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0800 59 59 59

LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Corr. 1B H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE)

n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger

GHS05

Mention d'avertissement

Danger

· Composants dangereux

déterminants pour l'étiquetage: acide phosphorique

Alcools, C13-C15 ramifié et linéaire, éthoxylé

Mentions de danger
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

(suite page 2)



Page: 2/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 21.12.2022

om du produit: Urine Scale a	nd Limescale Remover	
		(suite de la page 1
· Conseils de prudence	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
	P260	Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
	P301+P330+P33	1 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
	P303+P361+P35	BEN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
	P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieu et la maintenir dans une position où elle peut confortablemen respirer.
	P305+P351+P33	BEN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer aver précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuven être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
 2.3 Autres dangers Résultats des évaluations PE 	BT et vPvB	
· PBT:	Non applicable.	
· vPvB :	Non applicable.	

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:				
CAS: 7664-38-2 acide phosphorique 25-50 Met. Corr. 1, H290; Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1B; H314: $C \ge 25$ % Skin Irrit. 2; H315: 10 % $\le C < 25$ % Eye Irrit. 2; H319: 10 % $\le C < 25$ %				
CAS: 157627-86-6 Numéro CE: 935-523-1 Reg.nr.: 02-2119548515-35-0000	Alcools, C13-C15 ramifié et linéaire, éthoxylé Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302 Aquatic Chronic 3, H412	1-5%		
· Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu				
agents de surface non ioniques, parfums ((R)-p-mentha-1,8-diène)				

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· Indications complémentaires:

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

<u>Remarques générales:</u> Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

(suite page 3)



Page: 3/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Urine Scale and Limescale Remover

· Après inhalation: Veiller à l'apport d'air frais.

(suite de la page 2)

En cas d'inconscience.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale

stable.

· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien

les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un

médecin.

4.2 Principaux symptômes et

<u>effets, aigus et différés</u> Troubles gastro-intestinaux

Acidose

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

<u>nécessaires</u> Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants

avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers

résultant de la substance ou du

mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et

<u>procédures d'urgence</u> Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou

renversés.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la

protection de l'environnement Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités

compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les

nappes d'eau souterraines.

 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr,

neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point

13.

Assurer une aération suffisante.

 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre

7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels,

consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite page 4)



Page: 4/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Urine Scale and Limescale Remover

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour

une manipulation sans danger Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des

explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et

conteneurs de stockage:

Aucune exigence particulière.

· Indications concernant le stockage

commun:

Pas nécessaire.

Autres indications sur les

conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· Classe de stockage:

· 7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant	doe voleure ee	مينا ۾ ميسرمنالوء	nor nooto do travail:
· Composants presentant	des valeurs-se	eun a Survenier	par poste de travail.

8 B

7664-38-2 acide phosphorique

VLEP Valeur momentanée: 2 mg/m³, 0,5 ppm Valeur à long terme: 1 mg/m³, 0,2 ppm

· DNEL

7664-38-2 acide phosphorique

Dermique Inhalatoire DNEL (Langzeit-wiederholt) 0,1 mg/kg bw/day (BEV)

DNEL (Kurzzeit-akut) 2 mg/m³ Air (ARB)

DNEL (Langzeit-wiederholt) 1-10,7 mg/m³ Air (ARB)

0,36-4,57 mg/m³ Air (BEV)

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques appropriés

Sans autre indication, voir point 7.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de protection

et d'hygiène:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du

produit.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour

animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

• Protection respiratoire: En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas

d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de

l'air ambiant.

(suite page 5)



Page: 5/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Urine Scale and Limescale Remover

(suite de la page 4)

· Protection des mains:

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection préventive sans utilisation de gants de protection:

STOKODERM (http://www.stoko.com

recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection préventive et avec utilisation des gants de protection:

STOKO EMULSION (http://www.stoko.com)

recommande la crème de protection de la peau suivante pour un suivi purifiant de la peau après manipulation:

FRAPANTOL (http://ww.stoko.com)

recommande la crème protectrice suivante pour un suivi soignant de la peau après travail:

STOKO VITAN (http://www.stoko.com)

Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Butylcaoutchouc
Caoutchouc nitrile
Caoutchouc fluoré (Viton)
Caoutchouc chloroprène

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· <u>Temps de pénétration du matériau</u> des gants

Valeur pour la perméabilité: taux ≤ 6, 480 min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc

Butoject (KCL, Art_No. 897, 898)

Caoutchouc nitrile

(suite page 6)



Page: 6/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 21.12.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Urine Scale and Limescale Remover

(suite de la page 5)

Camatril (KCL, Art No. 730, 731, 732, 733)

Caoutchouc fluoré (Viton) Vitoject (KCL, Art No. 890) Caoutchouc chloroprène

Camapren (KCL, Art_No. 720, 722, 726)

· Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme

protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile

Camatril (KCL, Art No. 730, 731, 732, 733)

Caoutchouc chloroprène

Camapren (KCL, Art_No. 720, 722, 726)

· Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Gants en cuir Gants en tissu épais

· Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Couleur: Jaune-brun · Odeur: Caractéristique · Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition

100 °C · Point d'éclair Non applicable.

· pH à 20 °C

Viscosité:

· Viscosité cinématique à 20 °C 11 s (DIN 53211/4) · Dynamique: Non déterminé.

Solubilité

· l'eau: Pas ou peu miscible

23 hPa · Pression de vapeur à 20 °C:

· Densité et/ou densité relative

· Densité à 20 °C: 1,24 g/cm³

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et

de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

· Teneur en solvants:

· Gaz inflammables

· Solvants organiques: 0.0 % 60.4 % · Eau: 39,6 % · Teneur en substances solides:

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles

néant néant néant

· Aérosols (suite page 7)



Page: 7/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Urine Scale and Limescale Remover

(suite de la page 6)

Gaz comburants
 Gaz sous pression
 Liquides inflammables
 Matières solides inflammables

Substances et mélanges autoréactifs

néant
Liquides pyrophoriques néant
Matières solides pyrophoriques néant
Matières et mélanges auto-échauffants
néant

· Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau

néant

<u>Liquides comburants</u> néant
 <u>Matières solides comburantes</u> néant
 <u>Peroxydes organiques</u> néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

néant

· Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

• 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 10.2 Stabilité chimique • Décomposition thermique/

conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions

dangereuses Réactions aux alcalis et aux métaux.

Réactions aux agents d'oxydation puissants.

Réactions au contact des métaux par formation d'hydrogène.

• 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de décomposition

dangereux: Oxydes phosphorés (par exemple: P205)

Gaz/vapeurs irritants

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

· <u>Toxicité aiguë</u> Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral LD50 >2.945-3.230 mg/kg (rat)

7664-38-2 acide phosphorique

Oral	LD50	1.250 mg/kg (rat)
	NOAEL	≥410 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2.740 mg/kg (rabbit)
Inhalatoire		850 mg/l (rat)
	LC50/1h	1,69 mg/l (rat)

(suite page 8)



Page: 8/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Urine Scale and Limescale Remover

(suite de la page 7)

157627-86-6 Alcools, C13-C15 ramifié et linéa	ire, éthoxylé
---	---------------

Oral LD50 >500-2.000 mg/kg (rat) Dermique LD50 >2.000 mg/kg (rat)

LC50/48h 1-10 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

· Corrosion cutanée/irritation

cutanée Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas cutanée remplis.

Mutagénicité sur les cellules

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas germinales

remplis.

 Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition

unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition

répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

EC50/48h

	•	loxicite	aquatio	ue:
--	---	----------	---------	-----

7664-38-2 acide phosphorique

EC50 270 mg/l (BES) 270 mg/l (bacteria)

>100 mg/l (daphnia magna) (OECD 202)

NOELR/72h 100 mg/l (Desmodesmus subspicatus) (OECD 201) EC50/72h >100 mg/l (Desmodesmus subspicatus) (OECD 201)

LC50/96h 138 mg/l (Gambusia affinis)

98-106 mg/l (lem)

3-3,25 mg/l (lepomis macrochirus)

157627-86-6 Alcools, C13-C15 ramifié et linéaire, éthoxylé

EC50/48h 1-10 mg/l (daphnia magna)

EC10 >1.000 mg/l (BES)

1-10 mg/l (Scenedesmus subspicatus) EC50/72h

· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 9)



Page: 9/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 21.12.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Urine Scale and Limescale Remover

(suite de la page 8)

· 12.3 Potentiel de

Pas d'autres informations importantes disponibles. bioaccumulation · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB · PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe

phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou

le collecteur.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

20 00 00	DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES
	COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS
	COLLECTÉES SÉPARÉMENT

20 01 00 fractions collectées séparément (sauf section 15 01) 20 01 29* détergents contenant des substances dangereuses

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation: Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors,

après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numero	ONU o	u numéro	d'identification

· ADR, IMDG, IATA UN1805

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

1805 ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION · ADR

· IMDG, IATA PHOSPHORIC ACID, SOLUTION

(suite page 10)



Page: 10/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Urine Scale and Limescale Remover	
	(suite de la page 9)
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· <u>ADR</u>	
· Classe	8 (C2) Matières corrosives.
· Étiquette	8
· <u>IMDG, IATA</u>	
· <u>Class</u>	8 Matières corrosives.
· <u>Label</u>	8
· <u>14.4 Groupe d'emballage</u> · <u>ADR, IMDG, IATA</u>	III
· 14.5 Dangers pour l'environnement · Marine Pollutant:	Non
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): No EMS: Segregation groups Stowage Category Segregation Code 	Attention: Matières corrosives. 80 F-A,S-B (SGG1) Acids A SG36 Stow "separated from" SGG18-alkalis. SG49 Stow "separated from" SGG6-cyanides
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément au	
instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· <u>ADR</u> · <u>Quantités limitées (LQ)</u> · <u>Quantités exceptées (EQ)</u>	5L Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	E
· <u>IMDG</u> · <u>Limited quantities (LQ)</u> · <u>Excepted quantities (EQ)</u>	5L Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1805 ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION, 8, III
	(suite page 11)

FR



Page: 11/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Urine Scale and Limescale Remover

(suite de la page 10)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses

désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006

ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · <u>Classe de pollution des eaux</u>: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
- · Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

· VOC EU 1,9 g/l

15.2 Évaluation de la sécurité

chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· <u>Phrases importantes</u> H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

· Service établissant la fiche

technique: Laboratoire
Date de la version précédente: 13.10.2021

· Numéro de la version précédente:

· Acronymes et abréviations: ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

(suite page 12)



Page: 12/12

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.12.2022 Numéro de version 2 (remplace la version 1) Révision: 21.12.2022

Nom du produit: Urine Scale and Limescale Remover

(suite de la page 11)

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH) LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux - Catégorie 1

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique -

Catégorie 3

R -